



CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA
Mercredi, 29 septembre 2021

Textes

- Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA
- Lieutenant-Colonel Abdoul Aziz Ouedraogo, porte-parole de la Force
- Capitaine Mazalo Agba, porte-parole de la Police

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

JUSTICE

● Le 24 septembre, 32 détenus dont une femme de la prison de Bangassou, ont reçu leur première dose du vaccin anti-Covid-19. La campagne de vaccination, qui touche également le personnel pénitentiaire, a été menée par le médecin-chef de la ville, après une séance de sensibilisation sur les nouvelles variantes du virus. Cette initiative a été soutenue par la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires de la MINUSCA, dans le cadre de son plaidoyer pour que la vaccination s'étende à toutes les prisons fonctionnelles de la RCA, dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de prévention de la pandémie.

A ce jour, huit des 10 prisons fonctionnelles ont reçu des vaccins anti-Covid-19 (Ngaragba, Camp de Roux et la prison pour femmes de Bimbo à Bangui, et les prisons de Bambari, Paoua, Berbérati, Bouar et Bangassou) tandis que 518 détenus ont reçu au moins la première dose du vaccin.

Par ailleurs, la MINUSCA a soutenu un atelier conjoint organisé par l'ONUDC et le Ministère de la Justice axé sur les risques de corruption dans les prisons centrafricaines. L'atelier s'inscrit dans un projet conjoint MINUSCA/ONUDC de renforcement des capacités nationales pour améliorer l'efficacité et la responsabilité du système pénitentiaire centrafricain.

DROITS DE L'HOMME

● La situation des droits de l'homme en RCA s'est détériorée entre le 21 et le 27 septembre 2021, avec 48 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire et au moins 85 victimes (52 hommes, 10 femmes, neuf groupes de victimes collectives, huit filles, quatre civils adultes, deux garçons) documentés (9 incidents/21 victimes/14 allégations lors de la semaine écoulée) abus/9). La Division des droits de l'homme (DDH) procède également à la vérification de six allégations.

Ces incidents touchent principalement les préfectures de la Nana-Mambéré, de l'Ouham, de l'Ouham-Pendé, de la Nana-Gribizi et du Mbomou. Les difficultés d'accès et la présence d'engins

explosifs continuent d'entraver la documentation des incidents par la DDH, ce qui fait que les violations des droits de l'homme enregistrées ne reflètent que partiellement la réalité sur le terrain.

Les groupes armés sont responsables de 27 incidents d'abus des droits de l'homme (56,25%) vérifiés, impliquant 36 victimes (42,35%). Il s'agit notamment du MPC/FPRC et du FPRC, responsables du plus grand nombre d'incidents et de victimes. Les agents de l'Etat et autres personnels de sécurité sont responsables de 21 incidents (47,75%) affectant 49 victimes (57,64%) du nombre total d'incidents et des victimes de cette semaine.

Le 21 septembre, le bureau de Bangui a organisé conjointement avec la section de violences sexuelles liées au conflit de la MINUSCA, une mission dans un village proche de Boali, pour faire le suivi des incidents de viol et d'autres formes de violences sexuelles commis par les éléments de la CPC lors de l'occupation dudit village entre décembre 2020 et janvier 2021. Cette mission a permis d'identifier et interviewer les victimes de viol et violences sexuelles ainsi que d'évaluer leurs besoins en termes d'assistance médicale, psychosociale et juridique.

PROTECTION DE L'ENFANT

- Un total de 139 incidents des graves violations des droits des enfants, dont 132 commis par les groupes armés, ont été documentés par la MINUSCA entre le 17 et le 24 septembre 2021. Ces violations portent sur des cas de violence sexuelle et de recrutement et exploitation des enfants. Les forces étatiques et autres agents personnels de sécurité sont auteurs de sept violations.

La MINUSCA condamne ces violations et appelle toutes les parties au conflit à s'abstenir de toute violence contre les populations civiles et à respecter les droits de l'homme, notamment les droits des enfants.

Du 21 au 23 septembre, la section de protection de l'enfant de la MINUSCA, avec l'UNICEF et d'autres partenaires ont procédé à la vérification de 131 enfants (15 filles/116 garçons) associés au FPRC (89) et à l'UPC (42) dans la Haute-Kotto. Les enfants, âgés de 12 à 17 ans, ont été recrutés entre 2014 et 2019 et utilisés comme combattants, informateurs, cuisiniers et pour tenir les check-points. Les enfants seront inscrits dans un programme de réintégration sponsorisé par l'UNICEF.

La section de protection de l'enfant a également mobilisé 180 participants, dont 67 femmes, lors des 10 sessions de sensibilisation organisées durant la même période.

BUREAUX REGIONAUX

- Le chef du Bureau de la MINUSCA à Bria et le Préfet de la Haute Kotto se sont rendus à Bounou 1 (29 km de Bria) le 23 septembre, où ils se sont entretenus avec les leaders communautaires de femmes, de jeunes et les notables de Balibi, Boungou 1 et Sans-Soucis. L'objectif de la mission était d'évaluer l'état d'avancement des projets financés par la MINUSCA et d'identifier les projets potentiels pour le prochain programme de réduction de la violence communautaire dans la région.
- Le Préfet de la Vakaga, les représentants des sages, l'Imam, les chefs d'ethnie Kara et Goula et d'autres leaders locaux se sont réunis récemment à Birao, à l'initiative de la MINUSCA, pour

mettre fin à la tension inter-ethnique croissante. La tension est apparue suite à une mauvaise compréhension de la future loi fixant les délimitations des collectivités territoriales et des circonscriptions administratives. Les jeunes Kara de Birao, y compris des femmes de Terfel, estimaient que la décision des autorités politico-administratives de faire d'Am-Dafock une sous-préfecture consistait à favoriser la population Sara d'Am-Dafock. Lors de la réunion de crise, des informations ont été partagées avec les participants, notamment le fait qu'aucune cartographie définitive n'a encore été proposée. Le dialogue se poursuit entre les différentes parties avec l'appui de la MINUSCA.

- Dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'État, la section des affaires civiles de la MINUSCA a apporté un appui logistique à l'organisation des épreuves du baccalauréat 2020-2021 dans certaines régions du pays. La Mission a notamment assuré le transport aérien de dix présidents des jurys des examens de baccalauréat vers Bambari, Mobaye, Grimari, Birao, Bangassou, Bria, Berberati, Ndélé et Kaga-bandoro. UNPOL et la Force ont également apporté leur soutien en sécurisant les centres d'examens.

- Projets à impact rapide de la MINUSCA: à Bouar, le chef du bureau de la MINUSCA a remis aux autorités le bâtiment de la commune de Foh, sous-préfecture de Baboua tandis qu'à Bambari, la deuxième phase du projet d'appui au centre multimédia a été achevée et les équipements officiellement remis en présence du préfet de Ouaka, du Maire de Bambari et du chef de bureau. La deuxième phase de ce projet permettra de rendre le centre de nouveau opérationnel, après une interruption de dix mois à la suite des incidents sécuritaires post-électoraux.

COVID-19

Les chiffres de la Covid-19 au sein de la MINUSCA en date du 28 septembre 2021:

- Cas accumulés 858
- Cas guéris 823
- Cas actifs 17
- Décès 9

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

La Force de la MINUSCA poursuit ses opérations militaires et de soutien aux populations sur le territoire en vue d'assurer la protection de ces dernières et également faire face aux menaces des groupes armés.

Sur le plan sécuritaire, la situation cette semaine a été relativement calme, ponctuée cependant par quelques incidents sécuritaires isolés commis par des éléments des groupes armés coalisés contre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité. Ces attaques ont été la source de nombreuses violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, accentuant ainsi le besoin d'assistance humanitaire dans certaines zones. Face à cette situation, la Force a renforcé son dispositif dans certaines localités et a été décisive pour prévenir et dissuader l'action de certains éléments armés par une posture robuste.

A Bangui, la situation a été relativement calme. Afin de rassurer les populations, des patrouilles de présence conséquentes et robustes ont été intensifiées de façon régulière en liaison avec les FSI. Pour lutter contre le banditisme et la criminalité, les unités de l'état-major intégré de Bangui ont pris des mesures dans la ville et ses périphéries, de jour comme de nuit.

A l'Ouest du pays, la situation est relativement calme mais imprévisible, du fait de la présence des groupes armés dans diverses régions. Ces éléments armés continuent leurs activités illégales, s'en prenant aux populations civiles et aux forces de défense et de sécurité. Le 22 septembre dernier des éléments du 3R ont lancé une attaque sur une position FACA à Batangafo, sans faire de victimes. Aussitôt informée et en réponse à cet acte inacceptable, la Force a immédiatement déployé une patrouille sur les lieux et intensifié ses actions pour rassurer et protéger la population, et assurer la libre circulation des personnes et des biens.

On a noté au cours des jours passés quelques actions isolées des éléments armés. Aussi, la Force a déployé des unités d'intervention dans la zone nord-ouest du pays, entre Nana-Bakassa et Bocaranga aux fins d'intensifier les opérations de sécurisation et de prévenir les actions des groupes armés.

Au centre du pays, la situation sécuritaire est restée calme mais volatile. On note cependant une légère baisse du nombre d'incidents. Les actions de sécurisation se poursuivent sous forme de patrouilles robustes et la mise en place de points de contrôle pour réduire l'influence des éléments armés afin de protéger les populations civiles. Conformément au planning des opérations, des patrouilles de jour comme de nuit ont été intensifiées le long des axes Mbrès-Bakala, Kaga-bangoro-Batangafo, Kaga-bandoro-Sibut, Ndélé-Bamingui et Grimari-Bambari. Ces patrouilles offensives ont permis d'établir des points de contrôle pour faciliter le travail des acteurs humanitaires et empêcher tout mouvement des groupes armés dans le triangle Alindao-Pombollo-Mobaye.

A l'Est du pays, la situation reste également calme mais volatile du fait des actions des éléments armés sur la population et les forces de défense et de sécurité. La Force poursuit ses patrouilles dans plusieurs localités, en coordination avec certaines forces de sécurité intérieure pour protéger la population civile contre d'éventuelles menaces. A cet effet des opérations de sécurisation robustes de jour comme de nuit sont menées sur les axes, dans les villes et leurs alentours pour prévenir et de dissuader ces groupes armés de toute exaction sur les populations.

Les bataillons zambiens et rwandais poursuivent leurs patrouilles offensives de jour comme de nuit pour protéger la population civile et écarter toute menace dans les localités de Bria, Bangassou, Rafai, Obo et Zémio ainsi que les zones avoisinantes. Durant toute la semaine, des escortes de sécurisation ont été également conduites pour assurer le libre accès des acteurs humanitaires aux populations dans le besoin. Cette présence quasi quotidienne sur le terrain permet d'évaluer la situation sécuritaire dans les zones les plus reculées, de dissuader et prévenir au mieux les actions des groupes armés ou y mettre un terme lorsque découverts.

Dans le cadre de son mandat de protection des populations civiles, la Force a mené un total de 2003 patrouilles sur l'ensemble du territoire centrafricain.

ACTIVITES DE SOUTIEN AUX POPULATIONS

Dans le cadre des activités civilo-militaire, les casques bleus de la MINUSCA, poursuivent leurs opérations de soutien aux populations civiles.

À Bangui, les unités de l'état-major intégré continuent d'apporter leur soutien aux populations en eau potable. Ainsi 93.050 litres ont été distribués au profit de 5602 bénéficiaires.

À l'Ouest du pays, en plus de la formation aux techniques agricoles au profit des femmes leaders des associations féminines à Bouar, le bataillon bangladais a traité 150 patients.

Au centre, en plus de la distribution d'eau potable, les casques bleus bangladais ont fourni une assistance médicale aux populations de Kaga- Bandoro et traité 20 patients. Toujours à Kaga-bandoro, à l'occasion de la journée internationale de la paix, les casques bleus pakistanais ont offert aux personnes vulnérables trois (03) fauteuils roulants, un (01) tricycle, plusieurs parapluies et des châles (habits) traditionnels pakistanais. A Bambari, les casques bleus népalais continuent de dispenser gratuitement des cours d'anglais au profit des jeunes du lycée mixte.

Dans l'est du pays, les casques bleus zambiens ont mené une campagne médicale et de sensibilisation suivi d'un don d'articles divers au profit des personnes vulnérables de Birao. A Bria, les casques bleus srilankais ont remis un don de produits pharmaceutiques à l'hôpital de Bongou1 où plus de 200 patients ont pu immédiatement bénéficier de traitements et soins.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

Le 24 septembre, le Chef de la composante de la Police de la MINUSCA, Commissaire de Police Christophe Bizimungu s'est rendu à l'Ecole Nationale de Gendarmerie de Kolongo, dans le 6e arrondissement de Bangui. Après un échange avec le Lieutenant-Colonel Parfait Temon, directeur de l'école, il a visité les locaux et les dortoirs en cours de réhabilitation avec l'appui d'UNPOL MINUSCA.

Le projet de loi organique de la Police centrafricaine a été remis au Directeur Général de la Police le 27 septembre 2021. Le texte a fait l'objet d'une dernière réunion à laquelle ont pris part le chef du pilier développement UNPOL ainsi que les représentants d'EUAM et de l'unité mixte FSI de gestion des projets (UMGP). Le chef du pilier développement d'UNPOL a par ailleurs pris part le 23 septembre à Bangui, à la retraite des Inspecteurs généraux et centraux des Forces de Défense et de Sécurité de la RCA, et fait une présentation sur les appuis d'UNPOL aux Inspecteurs des Forces de Sécurité Intérieures (FSI).

APPUI OPERATIONNEL AUX FSI

Dans le cadre de la protection des civils, de la promotion de l'État de Droit et de l'extension de l'Autorité de l'État, les officiers UNPOL poursuivent des séances de mentoring au profit des FSI.

Les unités de Police constituées et celles de protection rapprochée assurent les missions d'escorte des hautes personnalités.

A Bangui, l'état-major intégré continue d'intensifier les patrouilles conjointes avec les unités de Police Constituées (FPU) et les FSI.

En régions, des équipes UNPOL de Bria, de Bangassou, de Birao et d'Obo ont mené des séances de sensibilisation le 21 septembre respectivement sur la collaboration de la population avec les FSI, sur la cohésion sociale et sur les conséquences de la pratique du charlatanisme et de la sorcellerie au profit d'une quarantaine de personnes dont 15 femmes.

UNPOL a appuyé le même jour à Birao l'officier en charge du DDR pour la collecte d'armes et de munitions de guerre auprès des chefs de certains quartiers. Cette opération est la troisième du genre au cours de ce mois.

Par ailleurs, le 22 septembre, UNPOL a pris part conjointement avec la Section Droits de l'Homme et Protection de l'enfance à Baoro, 55 kilomètres au Nord-Ouest de Bouar, à la mission d'évaluation de la situation sécuritaire, au suivi des enquêtes ouvertes par les FSI ainsi que pour la sensibilisation des partenaires FSI sur le respect des Droits de l'Homme.

Le 23 septembre à Ndélé, UNPOL a sensibilisé un groupe de femmes sur les violences basées sur le genre avec pour objectif de les encourager à dénoncer les auteurs des crimes aux autorités compétentes, en vue de mettre fin à ces pratiques pour une meilleure prise en charge des victimes.

RENFORCEMENT DE CAPACITES DES FSI

Dans le cadre du renforcement de capacités des FSI, UNPOL a démarré le 27 septembre à la base logistique de la MINUSCA, une formation en police technique et scientifique notamment sur la gestion d'une scène de crime. Cette formation se déroule du 27 septembre au 1er octobre 2021 et vise 50 FSI, afin de leur transmettre les techniques nécessaires à sa préservation contre toute pollution afin de mieux exploiter les traces et indices, en tant que premier intervenant sur la scène de crime.

© SCPI 2021